

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 55 OCTOBRE 1990

ISSN 029117 CCP 77.44.41.P

le retour de la patinoire, la restauration des salles de gymnastique, il est prévu un Centre de Balnéothérapie. "Molitor 93" devrait accueillir aussi des manifestations sportives.

Aménagement du Parc des Princes en Centre de Loisirs : il fallait améliorer sa rentabilité, maintenir sa vocation première mais élargir son utilisation en développant de nouvelles activités. En complément des matches de rugby, de football sont prévues des démonstrations d'équitation, des championnats de boxe, des rencontres de sumo, un entraîne-

**Association pour l'aménagement et l'animation du XVI^e Arrondissement (agréée le 18.3.78)
Responsable de la publication Simone PAREZ ; 4, place de Mexico, 75116 Paris**

IN MEMORIAM

Le 29 Juin 1990, le Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des transports et de la Mer ouvrait pour une ultime réception les portes de la Cité Administrative du Parc de Passy.

Les occupants de ses 400 bureaux en avaient déjà délaissé les modestes préfabrications temporaires de 1948, étonnamment durables, pour le marbre majestueux de la Grande Arche, hostile à l'ampélopsis et aux peupliers.

Le Dimanche 5 Août, avant midi, une épaisse fumée signalait aux passants des rues Raynouard et Kennedy que l'ancien M.R.U. semblait vouloir devancer l'inévitable démontage.

Malgré l'intervention rapide des 80 pompiers, 1800 m² tombaient en cendres devant les rares badauds de ce dimanche d'été.

Nous devons à M. MOISSONNIER, Directeur Général de la Cité, l'histoire du site choisi pour l'administration nouvelle issue des dommages de guerre. Ces lieux privilégiés auront vu, après les travaux de Claude Chahu au XVII^e siècle, les célèbres eaux au XVIII^e, le pittoresque chalet Delessert au XIX^e, et une modeste annexe du Stade Français au XX^e siècle.

En Novembre 1944 "quand les trains peuvent à nouveau franchir la Loire" le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme naissait sous la forme d'un archipel parisien de "400 pièces d'habitation et de 150 d'usage commercial à titre précaire et révoquant".

Son premier titulaire Raoul DAUTRY; grand patron des Chemins de fer, avait besoin d'un rassemblement de ses services "en site propre", et la partie basse de l'ancienne propriété Delessert en bordure du Quai de Passy, offrait plus de 2 ha. libres de construction.

Après l'occupation temporaire décrétée en 1946, l'Etat y acquit, en 1951, 27.728 m² pour 147 millions de l'époque.

Sur le plan, inspiré d'une Cité Administrative bernoise en préfabriqué, les travaux menés en 1947 et 1948 offriront "pour une vingtaine d'années" 25.000 m² de planchers au coût de 444 millions de frs 1951.

Les deux niveaux ouverts à la lumière naturelle deviennent bientôt, malgré l'austérité des matériaux, un bon instrument de travail. (800 téléphones).

Il appartenait à Claudius PETIT, Ministre en 1948 pour plus de 4 ans - record inégalé - de donner vie et personnalité à cette communauté de travail, d'y laisser le souvenir durable et souvent affectueux d'une conscience sociale et d'une foi créatrice rares.

Des hommes nouveaux apparaissent en architecture, en urbanisme étendu à l'aménagement du territoire tandis que le Service des Dommages assure une tâche de Sisyphe pour régler 5 millions de dossiers pour des milliards de francs d'indemnité; perte totale ou partielle d'immeubles, de mobilier, d'automobiles (40 %) et même de bétail....

La Loi sur les dommages de guerre allait concerner
1.760.000 logements dont 460.000 détruits

55.000 bâtiments publics

620.000 industriels

60 % du matériel ferroviaire et des automobiles

sans parler des ponts, des réseaux de transport...

Dix ministres en 5 ans poursuivent ces missions avant que la 5^e République avec Pierre SUDREAU, de 1958 à 1962 (..st Assez d'erreurs, assez d'horreurs !..) mette au net les règlements et que le Ministère de l'Équipement et du logement soit, en 1968 constitué, (puis Ministère de l'Environnement en 1971.)

Les spectateurs de l'incendie du 5 Août auraient ils pu deviner que tout ce qui touche à leur cadre de vie, de la salubrité des logis à la défense des grands paysages des H.L.M. aux Villes Nouvelles, des Codes de la Construction aux Autorités de Bassin, etc.. aura été étudié, édicté dans ces murs.

Au cours de ses "trente glorieuses" 1945-1975, de l'économie, bien des scènes ont pu changer. Ce sont "Les Gens de Passy" qui en ont planté le décor.

LA FONTAINE DU SQUARE LAMARTINE

Le puits artésien qui alimente cette fontaine est plus que centenaire, puisque creusé de 1855 à 1866 pour alimenter en particulier les lacs, étangs et rivières du Bois de Boulogne.

Il est bien connu des habitants du quartier. Mais il connaissait des défaillances techniques. La Direction de l'Environnement de la Ville a entrepris depuis le mois d'Avril la réhabilitation du "Puits de Passy".

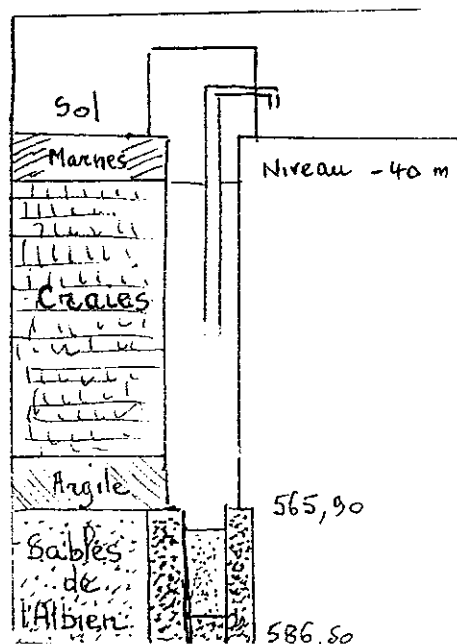
Les travaux consistent en nettoyage du forage, auscultation par caméra vidéo et remise en place du système de relèvement des eaux provenant de l'Albien.

D'après les prévisions, dès Octobre la "bonne eau de Passy" coulera à nouveau.

Bonne, certes, mais dont l'analyse reste bien étonnante aux profanes : 0 g I4I par litre de carbonate de chaux, magnésie et potasse, mais aussi du sulfate de soude, de l'acide silicilique, de l'acide sulfidrique et quelques traces de matières organiques.

A la sortie, l'eau a une odeur sulfureuse prononcée qui se dissipe rapidement; si rapidement que les amateurs sont très nombreux qui la dégustent et qui remplissent quotidiennement carafes et dames jeanne.

COUPE GEOLOGIQUE



PREMIERES REFLEXIONS AU SUJET DU RECENSEMENT

Voici, depuis un siècle, les chiffres de population du 16^e Arrondissement (arrondis au millier*)

1891	88.000	1962	224.000
1901	117.000	1968	213.000
1936	190.000	1975	193.000
1946	198.000	1982	179.000
1954	214.000	1990	169.000

En moins de 30 ans, notre arrondissement a donc perdu 55.000 habitants, soit environ 1/4 de sa population. La perte est en moyenne de 2.000 par an.

Entre les deux derniers recensements, elle n'est plus que d'environ 1.300 par an. La diminution est donc un peu freinée.

Il n'en reste pas moins qu'avec 10.000 habitants perdus depuis 1982, le XVI^e est en tête de tous les arrondissements de Paris.

En pourcentage : -5,6 %- il est devancé par le 8^e : -11 %, le 9^e : -9 % et le 7^e : -6 % environ.

Freiner cette hémorragie paraît urgent : sans cela nos rues deviendront des déserts comme le sont devenues, en dehors des heures de bureaux, une partie importante des 8^e et 9^e qui ont perdu environ la moitié de leur population depuis la dernière guerre. Et, si nous suivons la même pente... le XVI^e n'aura plus dans quelques décennies, qu'un seul député !!!

Si nous ne pouvons rien en ce qui concerne le vieillissement de la population (d'où faible densité d'habitants par logement), Si nous sommes démunis en regard du prix invraisemblable du m², à l'achat comme à la location, qui chasse de nos quartiers les jeunes ménages et les familles nombreuses, S'il est impossible d'empêcher provinciaux et étrangers fortunés d'avoir "pieds à terre" dans le XVI^e,...

peut-être serait-il possible que les Elus de l'arrondissement freinent autant qu'il est possible, la construction de bureaux, veillent au respect scrupuleux de la réglementation concernant la transformation de logements en bureaux et exigent un quota de logements sociaux pour toute opération effectuée sur un terrain public.

A noter que Paris, (qui en un demi-siècle, a vu sa population diminuer de plus d'un tiers passant de près de 3 millions à 2.150.000 habitants) n'a perdu, entre les deux derniers recensements qu' 1 % de ses habitants... grâce au 20^e (+ 8 %, soit plus de 14.000) et dans une moindre mesure au 10^e et au 11^e arrondissements, ce qui constitue pour le Maire de Paris, en regard des décennies précédentes, un demi-succès.

UN BRUIT QUI COURT.....

Notre Fac. DAUPHINE émigrerait à Nanterre, sur une place "Dauphine" rebaptisée en son honneur....

Un promoteur offre d'y construire une faculté plus moderne plus vaste, plus fonctionnelle, mieux équipée.

Les "vieux" bâtiments de Dauphine-Paris (90000 m², des ascenseurs vétustes, des bibliothèques envahies d'odeurs des cuisines, etc) deviendraient, alors, une ruche de milliers de bureaux (encore) ou un hôtel, oh! combien admirablement situés en bordure du Bois.

Vrai ou faux ?

M. GANTIER avait posé une question à ce sujet à l'Assemblée Nationale, en avril 1990. Le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports lui répondait alors qu'aucun projet n'était envisagé au Ministère.....

Mais qu'en pense le personnel local déjà informé par le Président des changements prochains ? Que disent les étudiants encore à un quart d'heure du quartier latin par le R.E.R.?

UN POINT DE VUE : R.A.T.P...énuvie

" Automobilistes parisiens, laissez votre voiture au garage, Prenez les transports en commun et vous contribuerez ainsi à la fluidification de la circulation "

Certes. Des questions pourtant ... si les automobilistes suivent ce conseil, que leur offre-t-on en échange ?

Le Métro ? Il ne dépend en aucune façon de l'intensité de la circulation de surface : mauvaise adéquation à certaines heures entre rames et nombre des voyageurs, irrégularité des intervalles de passage , peu de rames pendant les "heures creuses", sécurité parfois douteuse...

L'Autobus ? leur nombre était très réduit en période de vacances pourtant propice à une circulation accélérée, intervalles de passage toujours aussi fantaisistes malgré les expériences de jumelage de deux véhicules jouant les mini tramways.

Et que dire en période "normale" ?

Il est bon, il est sage de rappeler des vérités évidentes. Mais, il faudrait que l'alternative à la privation d'un très cher véhicule soit un peu plus attractive.... Parisiens ou Franciliens, pas fous, se laisseraient tenter,.. peut-être....

NOTEZ LE BIEN : LES 20 et 21 octobre prochain

PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS DU 16^e ARRONDISSEMENT
à la Mairie , sous la Présidence de M. P.C. TAITTINGER, Sénateur
Maire de notre arrondissement. VENEZ NOMBREUX

AUX PETITS BONHEURS.

De tous les pays industrialisés, la France est le plus enclin à ne rien faire, au mois d'Août.

De toutes les grandes villes, Paris est la plus frappée par cette dépression estivale, les fuites éperdues vers : des plages lointaines ou des résidences secondaires.

D'où ces photographies du 15 Août d'une Avenue Foch retournée à la tristesse de 1943, et Passy et Auteuil aux persiennes closes.

Jadis, c'était la règle après le Grand Prix... quitte à vivre, en snob, dans l'obscurité.

Jadis, aussi, avant le temps des pantalons texans et de la culture rock, apparaissaient, fugacement, des confraternités de Parisiens (de maris ?) fidèles à la Capitale, malgré les canicules, comme celle des "Augustins".

En est-il encore ?

Bon vent à ceux qui sont partis.

Le calme est tombé sur les immeubles, l'ascenseur est à ceux qui restent, et la gardienne intérimaire est aux petits soins. Le piano du 3° se repose, le "Coucou" de Daquin chantera pour la rentrée scolaire du 10, et le bricoleur du 6° est loin. Comme la boulangère, hélas.

"L'Augustin" fait acte de civisme en assurant, un peu partout les permanences du travail et de la courtoisie en secourant la jeune étrangère aux prises avec les plis du plan de Paris.

Il peut s'asseoir, enfin, dans les autobus et le métro et parquer sa voiture, sans hésitation : le Piéton de Paris va le nez au vent, traverse tranquillement l'avenue Paul Doumer, et arpente les trottoirs, sans crainte des glissades : les chiens sont partis aussi.

Mais revoilà les dates fatidiques :

Aux yeux de la Prévention Routière, c'est le dernier dimanche d'Août. Dès le 3 septembre, le stationnement n'est plus possible, presque partout... le piéton retrouvera, le mardi 4, les crottes de chien oubliées pendant les grandes migrations.

Déjà, revient l'aimable motard de la Propreté de Paris, encore désœuvré la semaine dernière.

Les boutiques étiquetées "vacances légales" rouvrent aussi, et les écoliers se rassembleront bientôt bruyamment.

C'est la métamorphose du vide.

L'Association Familiale Catholique de Saint Honoré d'Eylau annonce que sa braderie Automne-Hiver 1990 aura lieu 69 rue Boissière
Vente de vêtements : mercredi 17 Octobre et Jeudi 18 Octobre

L'Association " AMITIE JUDEO-CHRETIENNE DE FRANCE " communique :
Le Frère . LENHARDT, Professeur au Centre
Ratisbonne à Jérusalem donnera une conférence, suivie de débat
le 17 Octobre à 19 heures 30, 27 rue de l'Annonciation :
" LECTURE JUIVE ET LECTURE CHRETIENNE de l'ECRITURE "

MERCI A NOS AMIS QUI ONT REGLE LEUR COTISATION 1990.

Beaucoup l'ont oublié...

Elle reste fixée à 60 frs/an. Elle nous est indispensable.

Ne l'oubliez pas. (cheque bancaire ou postal à l'ordre de
XVIème Demain 4 place de Mexico 75116 PARIS)

It en j'aur 90